



C.I.P.S

Confédération Internationale de la Pêche Sportive
fondée en 1952

46^{ème} CONGRÈS CIPS
ASSEMBLÉE ÉLECTIVE
BOHINJ (Slovenie) – 26 avril 2025

CANDIDATURE POUR LA COMMISSION DES ATHLÈTES

Le 25 mars, le Secrétaire général de la CIPS, Luigi Stuani, a procédé à l'examen des candidatures reçues au Secrétariat pour les charges électives des Membres de la Commission des Athlètes de la CIPS.

Après examen des dossiers, il déclare que les candidatures suivantes ont été reçues dans les délais et qu'elles sont conformes :

COMMISSION DES ATHLÈTES CIPS (N 5 candidatures reçues pour N 6 places disponibles)

BROWN	GREIG	CHANNEL ISLANDS	FIPSeD
INGVILD	AURDAL	NORVÈGE	FIPS-Mouche
KOSTOV	VASIL	MACEDONIE	FIPS-ed
MILLER	STEPHANE	SUISSE	FIPS-Mer
MORGA	BENJAMIN	FRANCE	FIPS-Mer
RUTOVA	TEREZA	RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	IPS-Mouche

Parmi les candidatures parvenues au Secrétariat, celle présentée par M. DINU Stefan, de Roumanie, n'est pas admise car elle ne remplit pas les conditions requises pour cette charge.

Je rappelle à tous les candidats que le paragraphe 2 de l'article 9 du règlement de la CIPS stipule ce qui suit:

Les candidats à la Commission des Athlètes ne doivent pas être présents aux élections.

Luigi Stuani
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL CIPS

ROME, 26 mars 2025